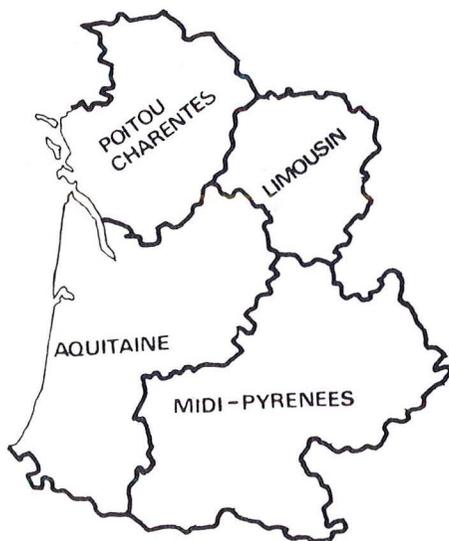


# AQVITANIA

TOME 11  
1993

UNE REVUE INTER-RÉGIONALE  
D'ARCHÉOLOGIE



EDITIONS DE LA FEDERATION AQVITANIA

---

## SOMMAIRE

---

|  |     |
|--|-----|
| Jean-Michel BEAUSOLEIL, Frédéric MILOR et Dominique VUAILLAT,<br><i>Le tumulus de Lascaux Saint-Cyr (Haute-Vienne)</i> .....   | 5   |
| José GOMEZ DE SOTO, T. LEJARS et L. LASSARADE,<br><i>Le mobilier métallique laténien de l'enclos D de Font-Barbot à Pons (Charente-Maritime).</i><br><i>Remarques sur les tombes de guerriers de l'époque de La Tène dans le Centre-Ouest de la France</i> ..... | 23  |
| Richard BOUDET et Jean-François GARNIER,<br><i>Des lingots de cuivre antiques en Garonne à Golfech (Tarn-et-Garonne)</i> .....   | 37  |
| Jean-Pierre LOUSTAUD, Alix BARBET, Florence MONIER,<br><i>Les peintures murales de la Maison des Nones de Mars à Limoges</i> .....   | 63  |
| Dominique SIMON-HIERNARD,<br><i>Un type peu connu d'oenoché en verre du Nord-Ouest de l'Aquitaine romaine</i> .....  | 113 |
| Guy LINTZ et Jean SOULIER,<br><i>Sépulture gallo-romaine des Chaux-de-Coudert, Commune de Saint-Martial-de-Gimel</i> .....   | 135 |
| Brigitte BOISSAVIT-CAMUS, Jean-François BUISSON, Patrice COURTAUD, Anne HOCHULI-GYSEL,<br><i>La sépulture féminine de Pougny, hameau de la Grande Gémairie, commune de Nanteuil-en-Vallée (16)</i> .....   | 147 |
| Jean CABANOT avec la collaboration de Christine COSTEDOAT,<br><i>Recherches sur l'origine du marbre blanc utilisé pour les chapiteaux et les sarcophages<br/>de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age conservés dans la région Aquitaine</i> .....            | 189 |

---

## NOTES ET DOCUMENTS

---

|   |     |
|---|-----|
| Philippe GRUAT,<br><i>A propos de deux marques consulaires peintes sur amphores vinaires italiques de type Dressel 1<br/>trouvées à Rodez (Aveyron)</i> ..... | 235 |
| Fanette LAUBENHEIMER, Julio MARTÍNEZ-MAGANTO, Jean-Louis HILLAIRET,<br><i>Inscription sur une amphore à Thon de Betique, Saintes, Charente-Maritime</i> ..... | 243 |
| Milagros NAVARRO CABALLERO,<br><i>Les comptes de Siluinus : un graffite trouvé à Saintes</i> .....  | 255 |
| Isabelle BERTRAND,<br><i>Plaquette en os gallo-romaine à décor mythologique (Rue des Écossais, Poitiers, 1986)</i> .....                                      | 263 |

Fanette Laubenheimer, Julio Martínez-Maganto et Jean-Louis Hillairet

## **Inscription sur une amphore à thon de Bétique, Saintes, Charente-Maritime**

### **Résumé**

Un col d'amphore Pompéi VII jeté dans le comblement d'un puits à Saintes, à la fin du Ier siècle ou au début du IIe siècle, a remarquablement conservé son inscription peinte. Elle se développe sur 9 lignes et indique, pour la première fois dans cette région, une conserve de jeune thon piquant, vieille de quatre ans et d'excellente qualité.

### **Abstract**

The neck of an amphora, Pompei VII shape, has been thrown in a well, at Saintes, at the end of the 1st century or at the beginning of the 2nd century. Nine lines of the painted inscription are very well legible. For the first time in that part of France, appears a preserved young tuna fish, four years old, prickly, and of the best quality.

## Sauvée par le puits d'un verrier

La ville antique de Saintes regorge de puits, on en compte plus de 48 ! Dans un quartier d'artisans de la ville du Haut-Empire (Maurin, 1978), qui regroupe des potiers, des métallurgistes et des verriers, un puits, fouillé en 1990, rue Renaud-Rousseau, a livré un matériel particulièrement remarquable <sup>1</sup>.

Creusé dans le calcaire, il fait partie des plus profonds : 34, 35 m. Si difficile qu'elle ait été, la fouille a permis de reconnaître deux phases principales. La première, en partant du sommet du comblement, comprend quatorze niveaux datés du Haut Moyen Age. La seconde concerne la partie antique, elle est constituée de onze niveaux successifs formés d'agglomérats compacts entre des couches plus ou moins boueuses, favorables à la conservation de matériaux périssables comme du cuir de chaussure, du charbon de bois, des branches et des fragments de bois taillés, ou même, une petite tablette à écrire en bois (*tabella cerata*), avec un évidement central destiné à recevoir la cire.

C'est grâce à ce contexte spécifique, boueux et humide, qu'un col d'amphore à poisson de Bétique, complet, avec lèvre et anses, a conservé en entier sa fragile inscription peinte sur plusieurs lignes à l'encre noire. Le puits contenait aussi deux cols d'amphores rhodiennes et des céramiques communes et sigillées, mais surtout une grande quantité de déchets de verrerie : fragments de creusets, de moules, verres informes et 7 kg de verre brisé. Tout laisse à penser que le puits était bien celui du verrier dont les rebuts de production ont été retrouvés là. Le comblement est datable de la fin du Ier siècle ou du début du IIe siècle

### Une amphore de Bétique

Ce col à très large embouchure (fig. 1) appartient à la vaste gamme des productions d'amphores à poisson de la côte sud de la Bétique, dont la typologie reste encore mal fixée, tant sont nombreuses les variantes, généralement peu standardisées. Les dénominations sont diverses suivant les auteurs et il est parfois difficile de s'y retrouver. Pour l'heure, nous nommerons Pompéi VII ou Beltrán IIA, voire Ostia LXIII ou Pélichet 46, cet objet dont la partie inférieure ne nous est pas connue. Les anses sont proches de la lèvre, sans la toucher, leur attache est marquée par des

traces de soudure aux doigts (fig. 2). La pâte est beige clair avec quelques inclusions translucides et des grains de chamotte rouge. L'intérieur du col est fortement résiné. Des ateliers sont localisés dans la province de Cadix, à Chipiona, Puerto Real, et Algesiras <sup>2</sup> et dans celle de Malaga <sup>3</sup>. Ces amphores sont exportées depuis le sud de l'Espagne vers l'occident méditerranéen à partir de l'époque augustéenne et jusqu'au milieu du IIe siècle <sup>4</sup>.

### L'inscription

Elle se développe sur 6 lignes dans l'axe central du col, entre les anses (elles seront numérotées de 1 à 6 ; fig. 2 à 5), une septième ligne se place en oblique, à droite de la ligne 5 (fig. 6), une huitième ligne est tracée verticalement sous l'anse droite (en regardant l'inscription centrale). Parallèlement à la ligne 8, toujours sous l'anse droite, une neuvième ligne, verticale, est un graffite, tracé avec une pointe sèche, très fine, sur l'amphore cuite (fig. 7).

La sixième ligne, sur le bas du col, est incomplète, cassée dans sa partie centrale (fig. 6). La qualité de conservation de la peinture est exceptionnelle. L'écriture, cursive, est d'un tracé régulier et vigoureux. Les lignes 7 et 8, sont vraisemblablement d'une ou de deux autres mains, comme le graffite de la ligne 9 qui semble répéter la ligne 8.

|   |                 |                                     |
|---|-----------------|-------------------------------------|
| 1 | CODARGVET       | <i>co(r)d(ula) arg(uta) vet(us)</i> |
| 2 | EXCELL          | <i>excell(ens)</i>                  |
| 3 | SVMAVR          | <i>sumaur</i>                       |
| 4 | AAAA            | <i>quattuor annorum</i>             |
| 5 | LXXXV           | 85                                  |
| 6 | C. E(. . . . .) | <i>C(aius). E(. . . .)</i>          |
| 7 | ACRABI          | <i>Acrabi</i>                       |
| 8 | DLXXX           | 580                                 |
| 9 | DLXXX           | 580                                 |

La première ligne comporte trois mots abrégés. Le développement du mot COD en *cordula* ou *cordyla*, n'est guère évident. R. Marichal qui a le premier développé COD en *cordula*, voyait en COD l'abréviation d'un *co(n)d(itum)* <sup>5</sup>. B. Liou a fait remarquer, avec justesse, la difficulté qu'il y avait à identifier phonétiquement COD à CORD <sup>6</sup>. Néanmoins, il a observé, dans la riche collection des *tituli picti* sur amphores se référant à l'un ou l'autre de

1. Hillairet, 1990.

2. Beltrán 1970 et 1977, Jiménez Cisneros 1971, Chic, Giles, Sáez 1980, p. 43-49.

3. Arteaga 1985a, p. 195-233 ; 1985b, p. 175-194 ; Serrano, Baldomero, Castano 1991, p. 149-153.

4. Panella 1973, 313.

5. Marichal 1974, 537 et 539, comme l'avait pensé aussi Callender 1965, 37.

6. Liou 1987, 68.

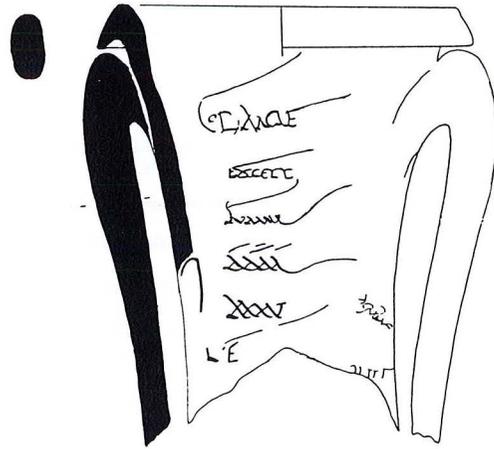
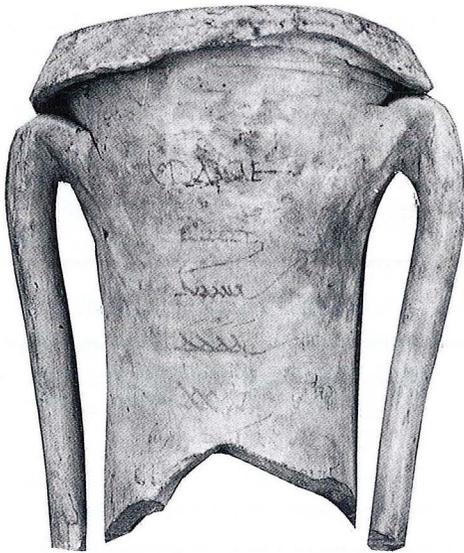


Fig. 1. — Col de l'amphore Pompéi VII ou Beltran IIA avec sa marque peinte. Echelle 1 : 5.

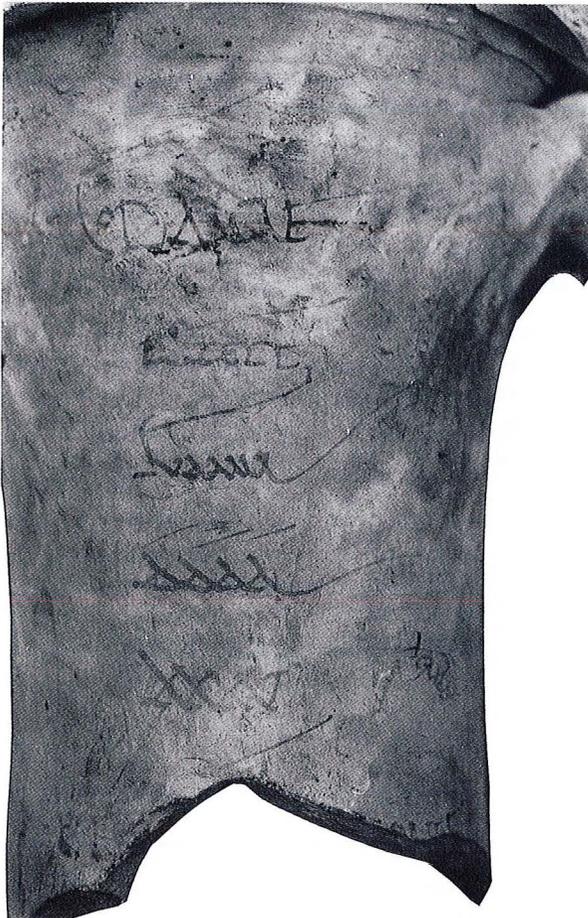


Fig. 3. — Relevé de la partie centrale de l'inscription, lignes 1 à 7. (Echelle 1 : 1)

Fig. 2. — Vue d'ensemble de l'inscription peinte.

ces mots <sup>7</sup>, combien la suite des inscriptions, sur 5 ou 6 lignes, était semblable dans les deux cas. Il admet donc, mais non sans réserve, que les deux abréviations sont équivalentes. Nous le suivrons en observant les mêmes réserves <sup>8</sup>.

*Cordula* ou *cordyla* qualifie le très jeune thon. Pline (H. N. IX, 47) précise que les thons pénètrent dans le Pont-Euxin au printemps, pour la reproduction et que «on appelle *cordyla* le jeune thon qui accompagne en automne les mères qui ont frayé, lorsqu'elles regagnent la mer», c'est-à-dire lorsqu'elles quittent le Pont-Euxin pour regagner la mer Egée. Il s'agit donc, à ce moment-là, d'un jeune poisson qui a moins de six mois. On va encore le nommer *cordyla* durant l'hiver, mais, dès le printemps, il portera le nom de «limoneuse» ou «pélamyde», jusqu'à l'âge d'un an, où il deviendra, à proprement parler, un thon. La nature du poisson est donc parfaitement codifiée suivant son âge, sa taille et sans doute son goût et la préparation que l'on peut en faire. Martial (III, 2, 4) voit dans *cordyla* «du fretin de thon», assez petit pour qu'on l'emballer dans une feuille de livre, ou (XIII, 1) dans une enveloppe de papier ; ailleurs (XI, 52), Martial fait servir, dans un bon dîner, de la *cordyla vetus*, la question de sa taille étant sans doute critique puisque l'auteur croit utile de préciser que le poisson sera sans doute plus gros qu'un poisson-lézard. On le mange donc *vetus*, en conserve, mais aussi frais et rôti, en l'accompagnant d'une sauce parfumée dont Apicius donne la recette (IX, 6, §425).

Sur notre inscription, le jeune thon est qualifié d'*arg(uta)*. Nous donnons deux graphies possibles du R (fig. 3 et 5), la seconde étant très proche d'une amphore trouvée à Narbonne<sup>9</sup>. Le mot, ainsi développé dès 1912 par Remark<sup>10</sup>, et repris par R. Marichal<sup>11</sup> signifie piquant, lorsqu'il s'agit du goût<sup>12</sup>. Il s'applique à divers dérivés du poisson comme la *muria* sur des amphores de Vindonissa<sup>13</sup>, de Rome<sup>14</sup>, ou

de Pompéi<sup>15</sup>. Il qualifie aussi le *garum* d'une amphore de Rome<sup>16</sup> et le *liquamen* d'une amphore de Fréjus<sup>17</sup>. L'adjectif s'applique également à des amphores de *CORD(ula)* à Pompéi<sup>18</sup>, ce qui renforce l'idée d'assimiler *COD* à *CORD*. On trouvera à Alésia une autre amphore Pompéi VII qui contient de la *CO(r)D(ula) ARG*<sup>19</sup>. Il apparaît, cependant, que cette spécificité de jeune thon piquant n'est pas systématique dans les conserves de ce type de poisson. Nombre d'inscriptions d'amphores de *CO(r)D(ula)*, en effet, ne comportent pas cet adjectif, par exemple, à Pompéi ou à Rome<sup>20</sup> ou encore à Ladenburg et à Heidelberg<sup>21</sup>, ou bien à Amiens<sup>22</sup>, ou à Alésia<sup>23</sup>. On peut penser que les conserves de jeune thon présentent diverses qualités, dont l'une est piquante.

L'amphore de Saintes contient donc du jeune thon piquant qui est aussi qualifié de *VET(us)*. La ligature des trois lettres avec un T terminé par une longue *testa* est tout à fait habituelle<sup>24</sup>. Il s'agit donc d'une conserve tout à fait comparable à la *cordyla vetus* que Martial (XI, 51) fait servir à son dîner. L'association des termes *COD* ou *CORD* et *VET(us)* est fréquente, mais l'association des trois mots *COD ARG VET* n'est pas rare non plus, puisqu'elle se retrouve sur les amphores de Pompéi<sup>25</sup>, de Narbonne<sup>26</sup>, sur celle d'Alésia, sans doute, et peut-être aussi sur celle de Millau<sup>27</sup>.

La seconde ligne de notre inscription se lit clairement *EXCELL(ens)*. On remarquera que les lettres sont liées entre elles : le X et le C par en bas, les deux L par le haut. La qualité «excellente» est très souvent affichée pour les produits de la mer mis en amphore.

À la troisième ligne, un autre qualificatif, *sumaur*, ou *summaur*, ou *sumum*, n'est pas rare non plus. La difficulté de lecture vient des ligatures de la fin du mot, comme l'ont déjà noté A. Mau<sup>28</sup> et R. Marichal<sup>29</sup>. *Sumaur* est souvent précédé d'*excellens* et suivi de l'âge du produit, comme

7. Beaucoup de ces inscriptions appartiennent au *CIL IV* dont Marichal précise, à juste titre, que les lectures sont souvent fautives. Cependant, certaines d'entre elles se laissent aisément corriger. Au reste, les inscriptions plus récemment découvertes confirment la similitude des textes qui concernent *COD* ou *CORD*.

8. Martínez-Maganto 1992, p. 78.

9. Liou 1993, 139.

10. Remark 1912, 24, plus convaincant que le terme *argemonia*, une herbe médicinale, proposée par Dressel.

11. Marichal 1974, 535.

12. Ernout et Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine, arguo*.

13. Marichal 1974, 535.

14. *CIL XV*, 4723.

15. *CIL IV*, 10733.

16. *CIL XV*, 4741.

17. Liou 1992, 93.

18. *CIL IV*, 5639, 9370, 10286a.

19. Lequément 1980, 256.

20. *CIL IV* 5629 à 5634, 5636 à 5638, 9368, 9609 ; *CIL XV* 4732.

21. Hahn, 1988, fig. 2 et 5 ; Remesal-Rodríguez, Schallmayer 1988, fig. 15 et 16.

22. Massy, Vasselle 1976, fig. 39 et 40.

23. Lequément 1980, 257)

24. Voir, par exemple, Martínez-Maganto 1993.

25. *CIL IV*, 5639, 9370, 10286.

26. Liou 1993, 140.

27. Vernhet 1993-95.

28. *Index vocabulorum, CIL IV*, supp.

29. Marichal 1974, 538.



Fig. 4. — Vue de détail de la première ligne



Fig. 7. — Sous l'anse, vue de la ligne 8, peinte, et du graffite de la ligne 9.

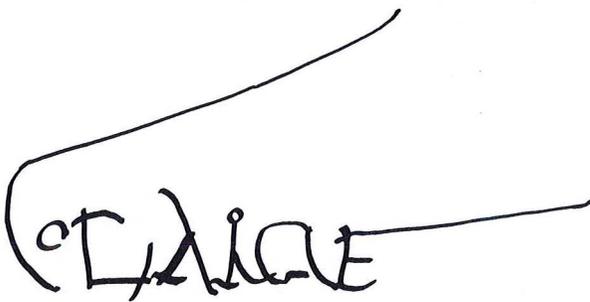


Fig. 5. — Autre transcription possible de la première ligne  
(Echelle 1 : 1).



Fig. 6. — Vue de détail de l'inscription latérale, ligne 7.



Fig. 8. — Relevé des lignes 8 et 9  
(Echelle 1 : 1).

c'est ici le cas. Le superlatif représente un label d'une qualité supérieure encore à excellente, on dirait aujourd'hui «le top» !

La quatrième ligne indique *quattuor annorum* abrégé, suivant l'usage, en quatre A surmontés d'un accent. Trois et quatre années sont des âges courants pour les conserves de poisson qualifiées de *vetus*, notamment pour le jeune thon. Par exemple, la *cordula arguta vetus sumar* de l'amphore de Narbonne a trois ans<sup>30</sup>, tandis que la *cordula vetus excellens, summum* de Heidelberg a quatre ans<sup>31</sup>.

La ligne 5 suggère deux propositions : pour la première, on lirait le nombre XXXV, bien aligné sur les lignes 2, 3 et 4. A gauche du premier X, un *apex* serait alors à mettre en relation avec la première lettre de la ligne 6, avec laquelle il s'aligne. Il s'agirait d'un L dont la partie supérieure serait très développée. Les objections sont les suivantes : il n'y a pas de trait vertical continu entre le haut et le bas de ce L ; au reste, la première lettre de la ligne 6 connaît déjà un *apex* qui se développe largement sur la droite. La deuxième hypothèse nous semble la meilleure : elle consiste à lire ici un L, 50, qui constitue le premier nombre de la ligne 5, légèrement décalé vers la gauche (plus que sur des inscriptions comparables), la haste horizontale du L a disparu. On lira alors LXXXV. La graphie du L initial ainsi restitué et sa taille correspondent parfaitement au L de l'amphore de Ladenburg, en même position, et à de nombreux exemples italiens. Le nombre 85 s'accorde bien, en outre, avec l'ordre de grandeur des nombres que l'on rencontre, de façon courante, sur des amphores Pompéi VII contenant de la *cordula*<sup>32</sup>. Que signifie-t-il ? Marichal qui examine les amphores d'August<sup>33</sup>,

estime que les nombres compris entre 63 et 72 ne peuvent correspondre à un n° d'ordre, mais plutôt à un poids (entre 21 et 33 kg), à un volume, ou à un prix. B. Liou<sup>34</sup> voit dans le nombre LXXI peint sur l'amphore Pompéi VII de Port-Vendres, l'indication de la contenance de l'amphore en *sextarii*, soit près de 38 litres. J. Hahn suggère de lire dans le nombre LXXX le poids de l'amphore de Ladenburg, soit 26,2 kg. On s'aperçoit, en réalité, que beaucoup d'amphores Pompéi VII contenant de la *cordula* comportent, en ligne 4 ou 5, un nombre compris, le plus souvent, entre 70 et 95. Toutefois, on trouve aussi au *CILIV* sur quelques amphores Pompéi VII à *cordula*, plus rares, des nombres beaucoup plus faibles<sup>35</sup> ou beaucoup plus élevés<sup>36</sup>, dont la lecture mériterait sans doute confirmation. Poids ou volume ? R. Marichal se plaignait de ne pouvoir tester l'hypothèse : « il faudrait déterminer la taille et la forme des amphores »<sup>37</sup>. Nous avons pu peser et mesurer le volume de cinq amphores entières du type Pompéi VII, trouvées, sans inscription peinte, dans un vide sanitaire de Fréjus<sup>38</sup>, auxquelles nous ajouterons deux amphores de Pompéi<sup>39</sup> (cf le tableau ci-dessous).

Il apparaît que le poids varie peu, de 19 à 22,5 kg, alors que le volume (amphore pleine à ras bord) fluctue davantage (28,5 à 36 litres). Les uns comme les autres, traduits en livres et en *sextarii*, donnent des nombres compris, pour les premiers, entre 58 et 68, pour les seconds, entre 54 et 69, les deux catégories sont légèrement inférieures aux nombres que l'on trouve inscrits sur les amphores associées à la *cordula*, mais elles se placent dans la fourchette plus large des nombres associés aux Pompéi VII. Pour l'indication du poids de l'amphore vide, le nombre semble un peu

30. Liou 1993, 140.

31. Hahn 1988.

32. Hahn 1988, amphore de Heidelberg : LXX, amphore de Ladenburg : LXXX ; Marichal 1974, amphore de Vindonissa n° 32 : LXXX ; *CIL IV*

5634, LX—, 5636, (L)XXXV, 5637 LXXX, 5639, LXXXV 9368, LXXXIV, 9609, LXXXV, et, sans doute, 2637, LX—.

33. Marichal 1974, 541.

34. Colls *et al.* 1977, 79, n° 42.

35. 5638 : XXXX.

36. 5629 : CXX.

37. Marichal 1974, p. 541.

38. Laubenheimer 1991, p. 239.

39. Manacorda 1977.

| Inv.          | Poids en kg | poids en livres | volume en litres | volume en sextarii |
|---------------|-------------|-----------------|------------------|--------------------|
| FREJUS P7. 40 | 20          | LXI             | 33,7             | LXIII              |
| FREJUS P7. 43 | 19          | LVIII           | 32,7             | LXII               |
| FREJUS P7. 58 | 21          | LXIII           | 30,3             | LVII               |
| FREJUS P7. 60 | 19          | LVIII           | 33,3             | LXII               |
| FREJUS P7. 62 | 21          | LXIII           | 36,7             | LXIX               |
| POMPEI 404    | 20,5        | LXII            | 30,5             | LVIII              |
| POMPEI 1123   | 22,5        | LXVIII          | 28,5             | LIII               |

léger, mais il faudrait tester de plus grandes séries. En revanche, plutôt qu'une indication de volume difficile à calculer, il pourrait s'agir du poids du contenu, comme dans l'exemple des amphores à huile Dressel 20 en ligne 3, mais nous ne savons pas le calculer, faute de connaître le poids spécifique de la *cordula arguta*. Cependant, quelques arguments vont à l'encontre de telles interprétations. En effet, le modèle des Dressel 20 comporte deux indications de poids complémentaires : en a, première ligne, celui de l'amphore vide et en g, troisième ligne, celui de l'huile contenue qui permettent, en les additionnant, de faire un contrôle facile en vérifiant le poids total de l'amphore pleine<sup>40</sup>. Or, ici, un seul nombre est indiqué. Par ailleurs, il n'est pas lié à un contenu spécifique, par exemple, des amphores du même type — par exemple *CIL* IV 5605 et 2669, portant respectivement les nombres LXIII et LXXX — ne semblent pas contenir de la *cordula*. En revanche, une amphore de type Dressel 9, dont le volume et le poids sont à l'évidence différents de ceux des Pompéi VII, porte le nombre LXX<sup>41</sup>. Enfin, on trouvera des nombres analogues sur des amphores de type et de contenu très différents comme les Pompéi IV : *CIL* IV 5552, LXXIII ; 5553, LVIII ; 5549, LIII ; 5841, LXX ; ou les amphores crétoises Pompéi VIII : *CIL* IV 5526, LXXIX ; 5551, LX. Force est d'admettre que l'interprétation de la ligne 5 n'est, pour le moment, pas claire.

A la sixième ligne s'inscrit l'initiale d'un prénom, C plutôt que L, et la première d'un nom E—, ou TE lié, dont la partie finale n'est pas lisible. Plusieurs inscriptions analogues sur des amphores à salaison indiquent clairement ici le nom d'un personnage généralement identifié par ses *trinomina*, chargé de commercialiser l'amphore — *mercator*, *negotiator* ou équivalent<sup>42</sup>. On trouvera un parallèle dans le registre b des amphores à huile Dressel 20.

Sur la ligne 6 inscrite en biais à droite de la ligne 5 (fig. 6), on lit vraisemblablement le nom d'un personnage, *ACRABI*(?), ou *ACRABAE*(?) — la partie finale est difficile à lire. L'écriture, d'une autre main que celle de l'inscription principale, a été apposée plus tard. Plusieurs cas semblables

de noms isolés sont connus sur des amphores à salaison comme *Apusti* ou *Maurionis* sur des Beltran IIB<sup>43</sup>, *Mauri* sur une Beltran IIA<sup>44</sup>. Pour certains il s'agit du producteur du contenu de l'amphore<sup>45</sup>, pour d'autres ce serait un contrôleur du fisc<sup>46</sup>.

Près de l'anse droite, les lignes verticales 8 et 9, ne sont pas habituelles dans ce type d'inscription (fig. 7 et 8). La ligne 8, peinte, comporte le nombre *DLXXX*, 580, dont la première lettre n'est pas sûre. Alignée juste en dessous, la ligne 9 est un graffite tracé après cuisson, où se lit très clairement le nombre *DLXXX*, 580 qui semble avoir été répété. Le rang très élevé fait penser à un numéro d'ordre. Des inscriptions similaires sont à signaler sur des amphores de Rome :<sup>47</sup> avec diverses valeurs.

L'inscription peinte sur l'amphore de Saintes est l'une des plus belles et des mieux conservées de la collection française qui s'est beaucoup enrichie ces dernières années. Le texte se développe sur six lignes horizontales en suivant un véritable modèle codifié (type d'indication et position) dont on connaît plusieurs exemples parfaitement analogues sur des amphores Pompéi VII à *cordula* (fig. 9 et 10) : ligne 1, nature du contenu, lignes 2 et 3, qualificatifs de qualité, ligne 4, âge du contenu, ligne 5 un nombre (quantité ?), ligne 6, nom du marchand et un nom inscrit verticalement à droite.

Des nombreuses inscriptions peintes sur amphores à poisson, on peut tirer quelques enseignements qui permettent de mieux situer notre amphore. Son contenu, du jeune thon piquant de 4 ans d'âge est spécifique d'une catégorie de *cordula*, l'autre n'étant pas *arguta*. Ces conserves de thon sont essentiellement conditionnées dans des amphores de forme Pompéi VII, qui n'en n'ont pas, cependant, l'exclusivité. En effet, on en trouve parfois dans d'autres amphores Dressel 7/11, comme à Fos<sup>48</sup>, à Amiens<sup>49</sup>, ou à La Graufesenque<sup>50</sup>, mais c'est moins fréquent. En revanche, si les Pompéi VII contiennent souvent du thon, on a trouvé aussi du maquereau dans celles de l'épave de Port-Vendres II<sup>51</sup>, ou, dans des amphores de Pompéi, du *liquamen*<sup>52</sup>, de la *lumpa*<sup>53</sup>, ou encore du *laccatum*<sup>54</sup>.

40. Rodríguez Almeida 1989, p. 26 ss.

41. Martin-Kilcher, Schillinger, 1990, p. 274-277.

42. Liou, Colls *et al.* 1977, n° 42 ; Hahn 1988, fig. 2 et 5 ; Remesal, Schallmayer 1988, 429, 431 ; Liou, Marichal 1978, 134 ss ; Martin-Kilcher, Schallmayer 1990, 276 ; Liou 1993, 140.

43. Liou, Marichal 1978, 136, Liou 1992, 89.

44. Hahn 1988, 268, *CIL* IV 5605, 5633, 5635, 5637 ss, 9372, 9377, 9381 ; *CIL* XV 4711, 4731, 4741, 4744, 4748, 4749, 4750, etc...

45. Liou 1992, 90.

46. Hahn 1988.

47. *CIL* IV 4713, 4733, 4735, 4740, 4759, 4782.

48. Liou 1987, 66.

49. Massy, Vasselle 1976.

50. Dressel 9, Vernhet 1993, 94.

51. Colls *et al.* 1977, 42.

52. *CIL* IV 5701.

53. *CIL* IV 5615 ss.

54. *CIL* IV 5640 ss.

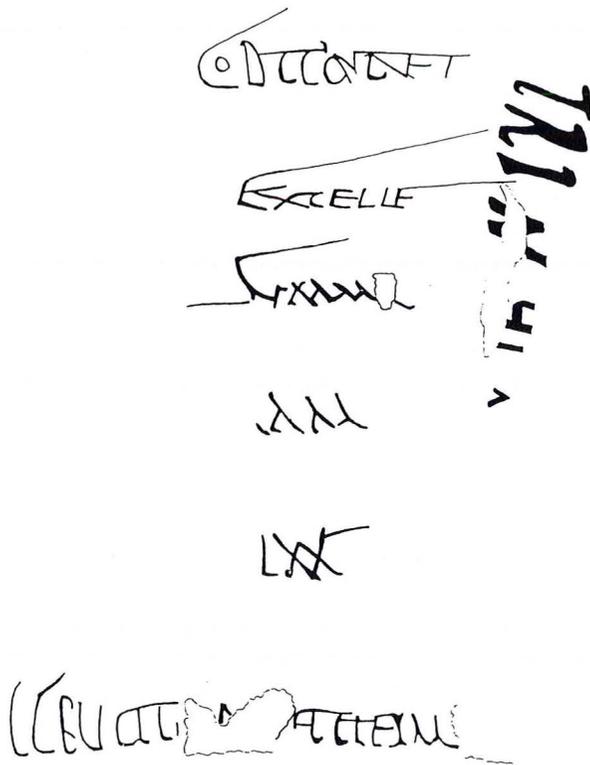


Fig. 9. — *Titulus pictus* de l'amphore Pompéi VII de Heidelberg d'après Remesal-Rodriguez (Echelle 2 : 3).

Peut-on situer géographiquement les fabriques de conserves de jeune thon piquant ? Il arrive souvent que l'origine ne soit pas spécifiée sur l'amphore, mais on peut lire aussi que l'on en fabriquait à Tanger<sup>55</sup>, et à Lixus<sup>56</sup>. Les mentions CORD T ARG VET et CORD L ARG VET<sup>57</sup> pourraient respectivement signaler aussi Tanger et Lixus<sup>58</sup>, tandis que l'indication COD PORT VET (trouvée à Alésia et à Fos) ouvre sur plusieurs possibilités<sup>59</sup>.

55. CORD TING VET et COD TING VE, Marichal 1974 n° 13 et 22.

56. COD PORT LIX VET, Martínez-Maganto 1993, sur une amphore de l'épave de Gandolfo, province d'Almería, COD LIX sur l'amphore de Ladenburg, Remesal-Rodríguez 1988, fig. 15.

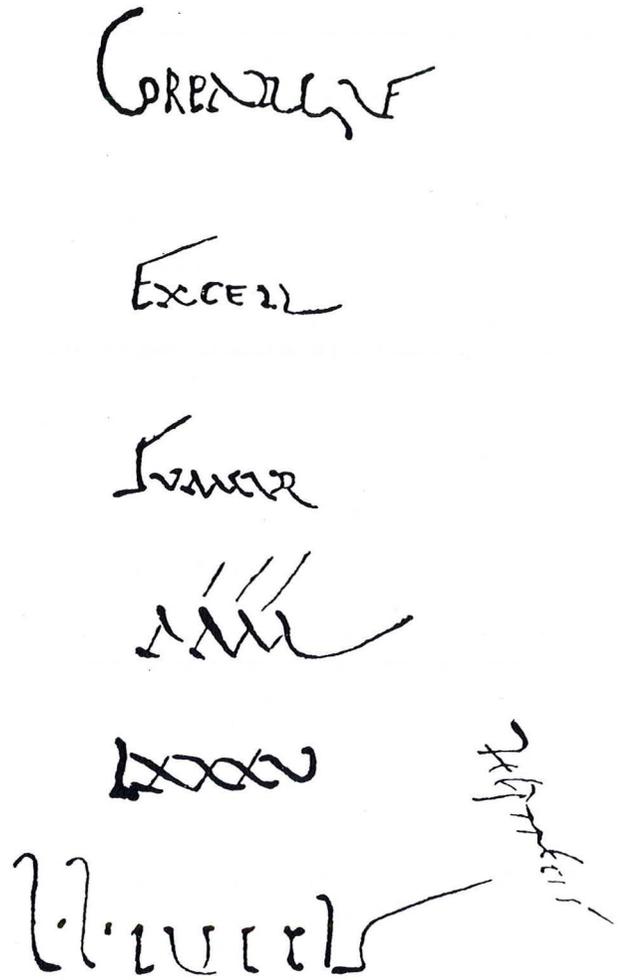


Fig. 10. — *Titulus pictus* d'une amphore Pompéi VII de Pompéi, CIL IV 5639 (Echelle 3 : 4).

La diffusion des amphores Pompéi VII est très large, mais parmi elles, grâce aux inscriptions peintes, on commence à jalonner plus précisément la distribution de la *cordula* : fréquente à Pompéi, elle est bien répartie en Gaule : à Narbonne, Fos, Millau, Alésia et Amiens, et, plus à l'Est, Vindonissa, Ladenburg et Heidelberg. L'amphore de Saintes représente le premier point attesté dans le Sud-Ouest.

57. CIL IV 5639, 9370 et 1026.

58. Liou 1987, 68.

59. *Ibid.*, 69.

## Annexe

### Des protéines dans une amphore de type Pompéi VII

par Françoise Formenti \*

Grâce à des conditions de conservation peu ordinaires (humidité importante du contexte d'enfouissement et milieu privé d'oxygène, donc en condition d'anaérobie), l'amphore Pompéi VII, avec inscription peinte, retrouvée dans un puits, à Saintes, a conservé, sur sa paroi interne, la trace brune d'un contenu très peu altéré (fig. 11). L'analyse de ce dépôt nous permet de montrer, pour la première fois, que ce type d'amphore a contenu des dérivés de poisson.

Dès les premières recherches entreprises sur les contenus d'amphores, nous avons tenté de mettre en évidence des composés caractéristiques des poissons, mais toutes les analyses se sont soldées par des résultats négatifs. Seule la présence de résine, sur les parois des amphores, permettait d'écarter un contenu à base d'huile et d'envisager deux autres contenus possibles : vin ou dérivés de poisson. Dans quelques cas, la présence de tanins et d'acide tartrique liés au vin a pu être prouvée, mais, le plus souvent, les analyses n'autorisent pas à trancher entre vin ou poisson.

#### Identification de la résine

L'aspect de l'échantillon prélevé dans le col de l'amphore de Saintes rappelle tout à fait celui des produits résineux, mais sa mise en solution dans le chloroforme n'a montré qu'une solubilité partielle. Il est donc évident qu'il ne s'agit pas de là de résine pure, mais qu'elle est mélangée à des produits qui peuvent être soit d'origine minérale, soit d'origine organique. Nous avons donc soumis l'échantillon, préalablement extrait au chloroforme, à une attaque acide (acide chlorhydrique 6N). Il reste encore, après cette attaque, un résidu non soluble. L'analyse a porté sur la partie solubilisée dans laquelle nous avons tenté de retrouver des traces de résine, et, par ailleurs, des traces de protéines.

Pour confirmer l'application de résine dans l'amphore, nous avons réalisé un spectre infra-rouge qui en signe, en effet, la présence. Elle est également attestée par une

chromatographie spectrométrie de masse qui donne deux composés à noyau aromatique que l'on retrouve systématiquement dans les résines antiques : acide déhydroabiétique (fig. 12), avec des pics supplémentaires qui correspondent à des acide gras. Il s'agit donc bien d'une résine de pin. Un résultat équivalent a été obtenu sur un autre échantillon de la même amphore analysé au Laboratoire de chimie Analytique de la Faculté des Sciences de l'Université Autonome de Madrid (Prof. D. Petit).

#### Recherche de traces de protéines

Dans un premier temps, un test à la ninhydrine (révélateur des acides aminés) s'est révélé fortement positif. La présence d'acides aminés en grandes quantités est évidente. Il ne peut s'agir ici de pollution, car les quantités sont trop fortes. On peut donc imaginer que ces acides aminés proviennent de protéines.



Fig. 11. — Amphore de Saintes, vue de l'intérieur du col avec des traces de résine.

\* ICPI, Lyon.

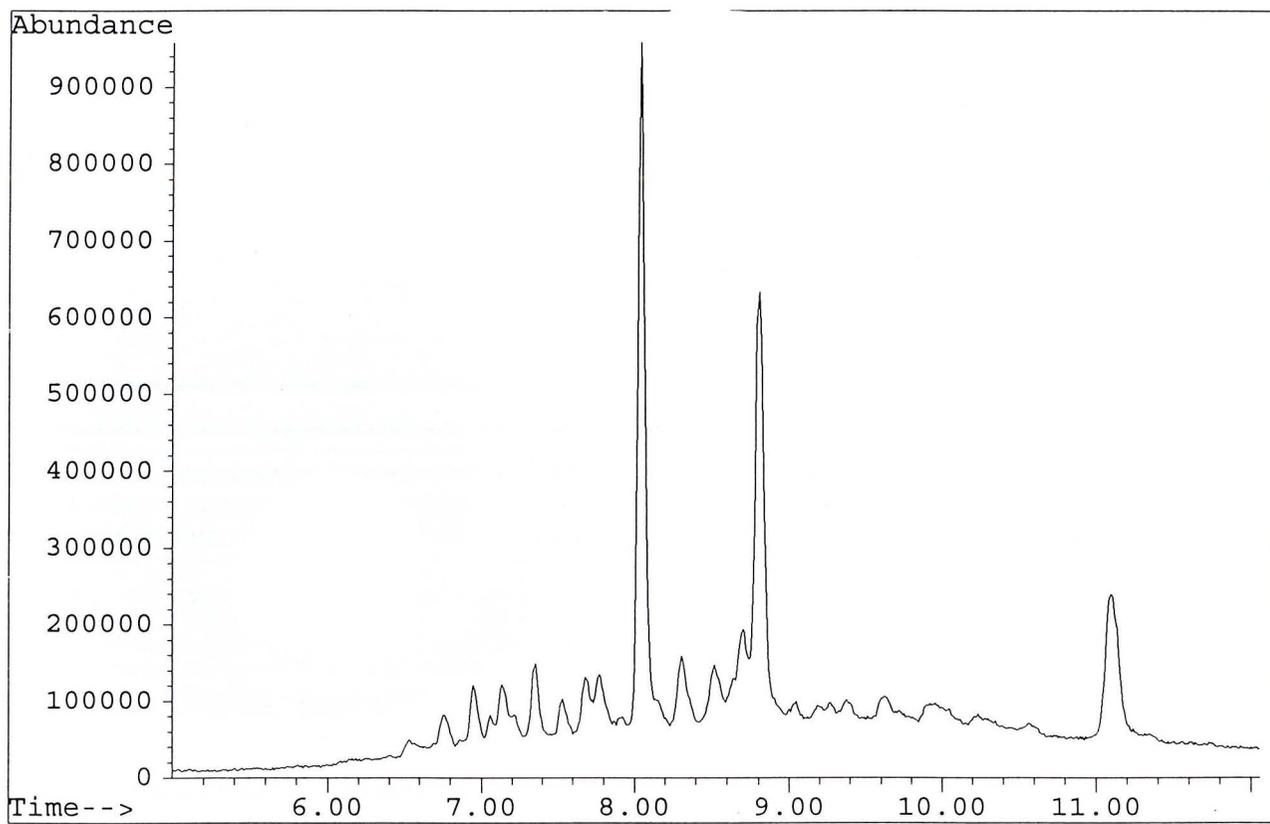
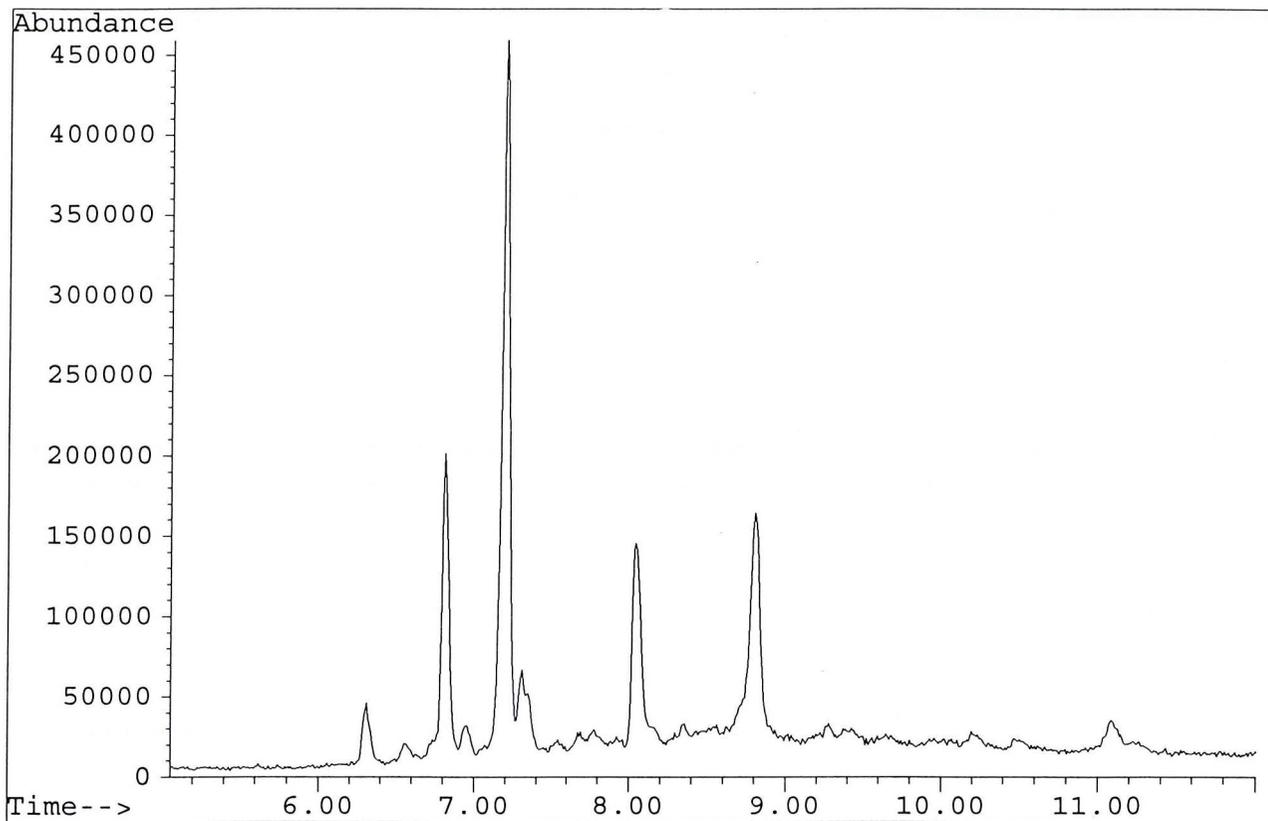


Fig. 12. — Comparaison du spectre de la résine d'une amphore vinaire de l'épave de la Madrague de Giens (Toulon), en bas, à celui de l'amphore de Saintes, en haut.

Encouragés par ce premier résultat positif, nous avons tenté un test caractéristique d'enchaînements peptidiques qui montrerait, de façon certaine, la présence de protéines, ou de fragments de protéines (test au réactif à base d'acide bicinchoninique). Une coloration violette intense a prouvé la présence de tels fragments de molécules. Plus prosaïquement, nous pouvons signaler que l'extrait acide a exalé une odeur très semblable à celle des produits d'assaisonnement à base d'hydrolysats de protéine de type «Viandox», ou «Nu. oc. man».

Que conclure de ces tests ? Il est évident que nous sommes en présence de protéines, mais nous ne pouvons préciser s'il s'agit de viande ou de poisson<sup>1</sup>. L'inscription

peinte sur l'amphore, comme sa forme, indiquent que c'est de poisson qu'elle a été remplie. Mais il faudrait poursuivre l'analyse et rechercher, par exemple, des traces d'histamine pour confirmer cette attribution. Il serait aussi intéressant d'identifier les acides aminés constituant les protéines. Il semble peu probable qu'il s'agisse de *garum*. En effet, ce produit, en général liquide, qui résulte d'une hydrolyse des protéines de poisson, est extrêmement soluble et il y a peu de chances qu'il soit conservé en l'état. Reste aussi à montrer le type de conservation qui avait été choisi, et, en particulier, ce que signifie le terme piquant. S'agirait-il d'aromates de vin ? Peut-être pourrait-on réussir à expliquer le terme de «thon piquant» pour ce type de salaison !

## Bibliographie

- ARTEAGA 1985a, O. Arteaga, Excavaciones arqueológicas en el Cerro del Mar, dans *Noticiario Arqueológico Hisp.*, 23, 1985, p. 195-233.
- ARTEAGA 1985b, O. Arteaga, Los hornos romanos del Manganeto, Almayate Bajo (Málaga), dans *Not. Arq. Hisp.* (Madrid) 23, 1985, p. 175-194.
- BELTRÁN 1970, M. Beltrán Lloris, *Las ánforas romanas en España*, Saragosse 1970
- BELTRÁN 1977, M. Beltrán Lloris, Problemas de la morfología y del concepto historico-geográfico que recubre la noción tipo. Aportaciones a la tipología de las ánforas béticas, dans *Méthodes classiques et méthodes formelles dans l'étude des amphores*, Rome 1977, p. 97-132.
- Callender 1965, M. H. Callender, *Roman Amphorae*, Londres, 1965
- CHIC, GILES, SÁEZ 1980, G. CHIC, F. GILES, A. SÁEZ, Horno cerámico romano del Rancho Perea (San Isidro del Guadalete), dans *Boletín Museo Prov. de Cádiz*, 1, 1980, p. 43-49.
- COLLS *et al.* 1977, D. Colls, R. Etienne, B. Liou, F. Mayet, *L'épave de Port-Vendres II et le commerce de la Bétique à l'époque de Claude*, *Archaeonautica* 1, 1977.
- Hahn 1988, J. Hahn, Zwei *tituli picti* auf Südspanischen amphoren aus Ladenburg und Heidelberg, dans *Fundberichte aus Baden-Württemberg*, 13, 1988, 267-277.
- HILLAIRET 1990, J. -L. Hillairet, Puits d'un verrier antique au 85 rue de la Boule, dans *SAHCM, Bull. de Liaison* n° 17, 1990, p. 89-93.

1. On notera qu'une analyse d'acides aminés avait déjà été tentée sur une amphore du même type (publication interne ICPI). Des traces d'acides aminés ont été détectées, mais en faible quantité, correspondant à l'acide glutamique, à l'acide aspartique, à la lysine et à la méthionine, ainsi qu'à deux substances associées de la taurine et à un hexosamine, composés qui peuvent être présents dans les tissus et les cartilages du poisson.

- JIMÉNEZ CISNEROS 1971, M. J. Jiménez Cisneros, *Historia de Cadix en la Antigüedad*, Cadix 1971.
- LAUBENHEIMER 1991, F. Laubenheimer avec la collaboration de I. Béraud et C. Gébara, Les vides sanitaires de la Porte d'Orée à Fréjus (Var), dans *Gallia* 48, 1991, p. 229-265.
- LAUBENHEIMER, MARTÍNEZ-MAGANTO 1994, F. Laubenheimer, J. Martínez-Maganto, *Titulus pictus* sur une amphore à poisson de Bétique, dans *Corpus des inscriptions des Santons*, Inscriptions latines d'Aquitaine, Santons, 1004, 6, sous la direction de L. Maurin, à paraître.
- LEQUÉMENT 1980, R. Lequément, Deux inscriptions peintes sur amphores d'Alésia, dans *RAE*, XXXI, 1980, p. 256-259.
- LIOU 1987, B. Liou, Inscriptions peintes sur amphores : Fos (suite), Marseille, Toulon, Port-la-Nautique, Arles, Saint-Blaise, Saint-Martin-de-Crau, Mâcon, Calvi, dans *Archaeonautica* 7, 1987, p. 55-139.
- LIOU 1992, B. Liou, Les amphores de La Plate-Forme à Fréjus, Etude des inscriptions, dans *Provence Historique* XLII, 167-168, p. 83-107.
- LIOU 1993, B. Liou, Inscriptions peintes sur amphores de Narbonne (Port-La-Nautique), dans *Archaeonautica* 11, 1993, p. 131-148.
- LIOU, MARICHAL 1978, B. Liou, R. Marichal, Les inscriptions peintes sur amphores de l'anse St-Gervais à Fos-sur-Mer, dans *Archaeonautica* 1, 1978, p. 109-181.
- MANACORDA 1977, D. Manacorda, Anfore spagnole a Pompei, dans *L'instrumentum domesticum di Ercolano e Pompei nella prima età imperiale*, Rome 1977, p. 121-133.
- MARICHAL 1974, R. Marichal, Conférence, dans *Annuaire de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes*, IVème section, 1974, p. 521-542.
- MARTIN-KILCHER, SCHILLINGER 1990, S. Martin-Kilcher, U. Schillinger, Eine Südspanische amphore für fischsauce aus Mainz-Weisnau mit pinselaufschrift, dans *Mainzer Zeitschrift* 84/85, 1990, p. 274-277.
- MARTÍNEZ-MAGANTO 1992, J. Martínez-Maganto, Las salazones romanas : aportes historiográficos de interés en arqueozoología, dans *Archaeofauna* 1, 1992, p. 73-81.
- MARTÍNEZ-MAGANTO 1993, J. Martínez-Maganto, *El yacimiento submarino de Pecio Gandolfo. Producción y comercialización naval de salazones béticas en época altoimperial romana*. Memorie de Licenciature, Université Autonome de Madrid, 1993, dactylographié.
- MAURIN 1978, L. Maurin, *Saintes antique*, Saintes 1978.
- MASSY, VASSELLE 1976, J. -L. Massy, F. Vasselle, Le commerce des amphores à Amiens, dans *Cahiers Archéologiques de Picardie*, t. 3, 1976, p. 153-162.
- PANELLA 1973, C. Panella, *Ostia III, Anfore*, Studi Miscellanei, Rome 1973.
- REMARK 1912, P. Remark, *De amphorarum inscriptionibus Latinis quaestiones selectae*, Tübingen 1912.
- REMESAL-RODRÍGUEZ, SCHALLMAYER 1988, J. Remesal-Rodríguez, E. Schallmayer, Römische Amphoren aus Baden-Württemberg, dans *Fundberichte aus Baden-Württemberg*, 13, 1988, p. 426-431.
- RODRÍGUEZ ALMEIDA 1989, E. Rodriguez Almeida, *Los tituli picti de las ánforas de la Bética*, Madrid 1989.
- SERRANO, BALDOMERO, CASAÑO 1991, E. Serrano, A. Baldomero, J. -C. Castaño, Notas sobre la producción de ánforas en la Huerta del Rincón (Torremolinos, Malaga), dans *Baetica* 13, 1991, p. 149-153.
- VERNHET 1993, A. Vernhet, *Echanges en Rouergue, de la préhistoire au Moyen Age*, catalogue d'exposition, Musée Archéologique départemental de Montrozier (Aveyron) 1993.